

LA GENDARMERIE ROYALE**LES PROPOS DE L'ANCIEN CAPORAL RAMSAY—LA MISE À JOUR DES RÈGLEMENTS INTERNES**

M. Doug Rowland (Selkirk): Merci, monsieur l'Orateur. Ma question se rapporte au même article. A la lumière des déclarations faites sur les règlements internes de la GRC, le ministre fera-t-il faire une étude détaillée des ordonnances et règlements pour les mettre à jour, surtout ceux s'appliquant aux procédures régissant le fonctionnement des tribunaux militaires?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, je sais que le Commissaire fait ce travail. Il est bien certain que la question des droits des individus est d'une importance évidente, et ce problème va sûrement retentir mon attention non seulement en ce qui concerne la Gendarmerie royale du Canada, mais également les droits des détenus dans les pénitenciers fédéraux.

[Traduction]

M. Rowland: Je voudrais demander au ministre s'il peut au moins affirmer à la Chambre qu'il examinera les accusations portées dans cet article et qu'il fera une sorte d'enquête pour voir si elles sont vraies...

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble que le député pose une question qui a déjà été posée par un de ses collègues.

LES PROPOS DE L'ANCIEN CAPORAL RAMSAY—L'OPPORTUNITÉ D'UNE ENQUÊTE

M. David Lewis (York-Sud): Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je la poser au ministre sous cette forme? Considérant comme admise la déclaration ministérielle selon laquelle la Gendarmerie royale du Canada est très efficace et bénéfique et étant donné que l'article contenait de nombreuses attaques contre elle, puis-je demander au ministre tout d'abord s'il a lu l'article et ensuite s'il a l'intention de prendre des mesures pour innocenter la GRC?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, je n'ai pas lu cet article, mais j'ai l'intention de le lire si j'en ai le temps. Par contre, on m'a dit bien clairement qu'on exprimait des généralités.

Alors, comme je l'ai dit tantôt, jusqu'à ce qu'on appelle mon attention sur des cas concrets, je n'ai pas l'intention d'intenter des procès, à la suite d'articles parus dans les journaux. Par contre, je suis au fait qu'il y a des problèmes dans la Gendarmerie royale du Canada, comme dans n'importe quelle autre organisation humaine d'ailleurs, mais je n'ai pas attendu de prendre connaissance de l'article de la revue auquel se réfère l'honorable député pour commencer à m'y attaquer.

LES PROPOS DE L'ANCIEN CAPORAL RAMSAY—LES INTENTIONS DU COMMISSAIRE ET DU MINISTRE

[Traduction]

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Je voudrais poser une question supplémentaire, et demander au député si le commissaire de la GRC l'a consulté avant la déclaration qu'il a faite au sujet de cet article. Je me souviens en effet que, lorsque le commissaire a dit que des communistes se trouvaient à Ottawa lors de l'ouverture de l'ambassade de Chine, le premier ministre lui m'a fait des remontrances et a dit que les commissaires ne peuvent pas faire de déclarations.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, si cette question est trop longue, j'aimerais la poser sous une forme plus brève. Le ministre a-t-il été consulté par le commissaire au sujet de cet article qu'il n'a pas eu le temps de lire, vu ses nombreuses occupations, avant que le commissaire fasse la déclaration?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, à ma connaissance le Commissaire n'a pas donné de conférence de presse, mais il m'a informé qu'il avait fait quelques commentaires à un journaliste avant de lire l'article en question. C'est donc dire que lui non plus n'a pas toujours le temps de lire les journaux, et qu'à la suite, il a fait une deuxième fois des observations à un journaliste. Voilà tout.

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre a essayé de détruire la Gendarmerie royale, et maintenant, il essaie de la discréditer.

* * *

LES FINANCES**LES DÉGRÈVEMENTS FISCAUX POUR LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES—LE RÔLE DE L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS—LE CAS DES AUTRES ORGANISMES**

M. Bill Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances, alors que lui et son ministère doivent conférer avec l'Association des manufacturiers canadiens au sujet de la réduction de l'impôt sur le revenu des corporations dans les industries de fabrication et de transformation. Des entretiens auront-ils également lieu avec d'autres associations et organismes?

• (1440)

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne m'entretiens pas avec l'Association des manufacturiers canadiens au sujet des dégrèvements fiscaux.